

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN),

Vu les articles L592-45 à L592-49 et R592-39 à R592-61 du code de l'environnement,

Vu le décret du 20 avril 2016 portant nomination du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire - M. Jean-Christophe NIEL,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 fixant la liste des personnes morales de droit public relevant des administrations publiques mentionnées au 4° de l'article 1^{er} du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la note d'organisation IRSN n°1 modifiée relative aux conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'IRSN,

Vu la note d'organisation IRSN n°53 modifiée relative aux délégations de pouvoirs et délégations de signature,

DECIDE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Madame Axelle PORTIER, Cheffe du Bureau d'évaluation des réexamens périodiques et des modifications (BRPM) de PSN-EXP/SSREP, à l'effet de signer, au nom du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), dans les domaines relevant de ses attributions, les commandes sur accordscadres et les ordres de services sur contrats d'un montant inférieur à 3K€ H.T.

Article 2 : Le délégataire doit rendre compte au délégant des signatures effectuées en vertu de la présente décision.

Article 3 : La présente décision abroge et remplace la délégation antérieure. Elle prend effet à compter de la date de sa publication sur le site internet de l'IRSN.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le

0 1 JAN. 2020

Le Directeur général de l'IRSN

Jean-Christophe WEL



Note de nomination

Unité: PSN - N° de la note: 590

Objet Pôle Sûreté des installations et des systèmes nucléaires

Service de sûreté des réacteurs à eau sous pression (SSREP)

Bureau d'évaluation des réexamens périodiques et des modifications

(BRPM)

Lieu Fontenay-aux-Roses

Date 18 décembre 2019

Référence Note d'organisation IRSN/PSN n°4

Nbre de page(s) 1

Indice 3

- À compter du
 - 1er janvier 2020,
 - Mme Axelle PORTIER
- est nommée
 - Cheffe du Bureau d'évaluation des réexamens périodiques et des modifications
- Cette nomination prendra fin au plus tard le 31 décembre 2023.
- La nomination PSN n° 537 du 1er juillet 2019 est abrogée.

Frédéric Ménage Directeur de l'Expertise de Sûreté